

Dans notre quête de justice sociale, nous attachons une grande importance à la promotion des droits de la personne et à la situation des réfugiés dans le monde. En novembre 1986, le Canada s'est fait décerner la plus prestigieuse distinction que puisse conférer le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés: la Médaille Nansen. C'est un hommage aux valeurs canadiennes dans ce domaine d'une importance vitale. Nous chérissons la vie, la liberté et le droit fondamental de chacun, dans toute démocratie, de différer d'opinion. Ce sont là les critères sur lesquels nous nous jugeons nous-mêmes, les critères que nous respectons chez nous et que nous cherchons à faire respecter ailleurs dans le monde. Car comme disait Woodrow Wilson: "S'il n'est pas fait justice aux autres, ainsi en sera-t-il pour nous."

Les droits de la personne nous préoccupent partout où ils sont contestés ou menacés. C'est pourquoi nous sommes si farouchement opposés à l'apartheid. C'est pourquoi nous avons épousé la cause de la communauté juive d'Union soviétique. C'est pourquoi nous continuons d'être scandalisés par le mépris des droits de la personne qu'affichent certains régimes, autant de droite que de gauche, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. C'est pourquoi, en tant que premier ministre, j'ai vigoureusement dénoncé les violations des droits de la personne auprès des dirigeants de pays comme la Chine, la Corée et l'Union soviétique. Voilà, en quelque sorte, le sens profond de cette semaine de la citoyenneté: nous rappeler à quel point nous sommes privilégiés ici au Canada, et que bien des personnes donneraient n'importe quoi pour jouir des libertés que nous tenons parfois pour acquises.

### CONCLUSION

Le grand mérite de notre type de gouvernement est de reconnaître de plus en plus le principe de la primauté de droit -- la notion selon laquelle nul n'échappe à la loi et que celle-ci protège tout le monde sans exception. Mais le droit, ce n'est pas que des textes de loi et des précédents, c'est aussi un instrument de justice sociale. Pour les pères de la Confédération, le droit était un moyen d'établir la paix, l'ordre et le bon gouvernement. Guidés par ces principes, nous cherchons à élargir la primauté du droit afin d'accroître la liberté des Canadiens.